qu[illegible]

quel n'y auoit aucune bouffisure.

Enfin sur ce quil luy a eté Ecrit que Lacademie auroit souhaité quil eut enlevé une plus grande portion du vaisseau dans lequel etoit contenue l'ossification, il a repondu quil en etoit faché mais quil y en restoit suffisament. Tout consideré je ne trouve rien dans la reponce de Mr. de La Mar[illegible] qui puisse faire valoir son observation. a paris ce 3 fevrier 1738.

Caumont

ARC 4 n° 12